

## CONVOCAATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le vendredi 20 mars 2026  
à 20 heures 30 en session ordinaire.

### Ordre du jour

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoint
- Election des Adjoint
- Lecture de la Charte de l'Elu Local
- Versement des Indemnités au Maire et aux et Adjoint
- Délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs ( syndicats mixtes, syndicats de communes...)
- Commissions Communales
- Questions diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait Rullac, le 16 mars 2026

Le Maire

